

Affranchissement mixte dans la correspondance du Pérou vers la France

Carlos MALPICA LIZARZABURU

CONFERENCE DU 6 DECEMBRE 2025



Lettre appartenant à l'archive Picard-Giraudou, envoyée le 7 juin 1870 de Tacna à Castillon-sur-Dordogne où elle arrive le 14 juillet 1870. L'affranchissement correspond au 1^{er} échelon de poids ($\frac{1}{4}$ oz) pour le trajet intérieur (dinero vert oblitéré à Tacna) du port d'Arica à destination via le port de Callao (où sont oblitérés les timbres britanniques, pour un total de 7 pence, correspondant au tarif du 1.2.1870). L'office d'échange à Londres reconnaît le paiement (marques PD et LONDON PAID) et transmet la correspondance à Calais où elle est vérifiée le 13 juillet 1870. De Calais la lettre arrive par train via Libourne.

Ma présentation porte sur l'affranchissement mixte, utilisant des timbres péruviens et britanniques, observé sur la correspondance envoyée du Pérou vers la France entre 1865 et 1879.

Avant 1865, le Pérou disposait déjà d'un réseau postal fonctionnel. Les lettres envoyées en France devaient être affranchies pour la partie intérieure du trajet avec un timbre péruvien. La partie maritime et territoriale européenne, quant à elle, devait être réglée par le destinataire à l'arrivée. Si les navires, lourdement chargés de marchandises d'exportation, continuaient à emprunter la voie du Cap Horn ou celle du détroit de Magellan, la voie privilégiée pour le courrier était celle de Panama, qui offrait des délais d'acheminement plus rapides. Cette amélioration avait été rendue possible par la mise en place du chemin de fer transisthmique en 1855, ainsi que par le service régulier des vapeurs de la Pacific Steam Navigation Company, dont les navires partaient toutes les deux semaines du port de Callao à destination de Panama. Les sacs de courrier étaient ensuite transférés à Colón sur la côte Atlantique, où ils étaient embarqués à bord des vapeurs de la Royal Mail Steam Packet Company en direction de Southampton, avant de poursuivre vers la France via Calais.

En février 1865, l'agence postale consulaire britannique commença à recevoir des timbres britanniques et fut officiellement autorisée à accepter le courrier affranchi jusqu'à destination avec ces timbres. Les timbres apposés sur les lettres à leur point d'origine faisaient office de preuve d'un affranchissement payé à chacune des administrations postales britannique et française. À l'arrivée au bureau d'échange de Londres, le contenu des sacs de courrier était vérifié pour s'assurer que chaque lettre avait bien été correctement affranchie. Si ce n'était pas le cas, la lettre était considérée comme non affranchie et la marque comptable GB 1F90c était appliquée. Les chiffres correspondant au tarif complet étaient alors apposés lors de l'arrivée en France. Parfois, la marque ovale "Insufficiently Pre-Paid" (généralement en encre rouge) était également apposée à Londres. En revanche, en cas d'affranchissement complet, le bureau de Londres apposait la marque rouge "PD" (Payé à destination) ainsi que la marque circulaire rouge datée "LONDON PAID".

Cette présentation, réalisée à partir de pièces de ma collection, illustre l'évolution de l'affranchissement mixte à travers les différentes séries de timbres et périodes d'affranchissement. Elle s'appuie également sur un recensement des pièces connues à ce jour.

Carlos Malpica Lizarzaburu & Académie de philatélie 2025 ©